

FICHE-CONSEIL SUR LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Qu'est-ce qu'un communiqué de presse ?

- Un communiqué de presse sert à renseigner les médias sur votre groupe scout et sur la tenue prochaine d'un événement ou d'une campagne.

Les bonnes pratiques :

- Cultivez de bonnes relations avec les médias locaux. Préparez une liste des médias locaux de votre région et gardez-la à jour. Nous pouvons vous offrir du soutien à ce niveau au besoin.
- Le communiqué de presse ne doit pas dépasser une page.
- Rédigez tout communiqué sur le papier en-tête officiel de l'ASC et assurez-vous que vos coordonnées y figurent. Vous pouvez utiliser les différents modèles fournis et les personnaliser selon les besoins.
- Commencez le communiqué par une phrase qui captera l'attention des médias.
- Terminez le communiqué par un court paragraphe sur votre groupe scout.
- À la fin du communiqué, mais avant les coordonnées de la personne-ressource, ajoutez « – 30 – » au centre de la page. Cela permet d'indiquer que toute information sous cette ligne ne doit pas être diffusée. Vous pouvez choisir de mettre vos coordonnées en haut de cette ligne si cela est pertinent (ex. : un communiqué de presse dans lequel vous invitez les gens à vous contacter).
- N'hésitez pas à faire un suivi auprès de la rédaction ou du journaliste pour vérifier s'il ou elle a bel et bien reçu votre communiqué et pour répondre à ses questions.

Pourquoi envoyer un communiqué de presse ?

- Mettre les médias locaux au courant de votre campagne de recrutement et leur faire connaître votre groupe s'il n'est pas déjà connu.
- Si vous avez des événements ou des activités prévues, vous pouvez également en profiter pour les inviter.
- Informer les médias du travail accompli par les bénévoles de votre groupe et l'importance du scoutisme dans votre communauté.
- Établir un point de contact ou développer votre relation avec les médias locaux de votre région pour que votre groupe devienne une référence en matière d'organisme jeunesse.